

2014 : Un nouveau radar pédagogique avenue de Neuville

Afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, un radar pédagogique permanent vient d'être installé par le **Conseil Général des Yvelines** sur l'avenue de **Neuville**.

Une implantation qui répond à la demande de nombreux habitants et de la municipalité, qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules qui empruntent la **D 179**.

